

CONDITIONS D'ACCES

	Formation présentielle
	Durée de la formation : Initiale : 2 jours - Maintien : 1 jour
	Qualité et satisfaction : A l'issue de la prestation, une évaluation qualité vous sera transmise. Si des critères sont jugés non satisfaisant cela entrainera une démarche téléphonique de notre part dans un but d'amélioration et de satisfaction.
	Attestation de compétence : Certificat délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS - Valable 2 ans
	Capacité d'accueil : Minimum 4 jusqu'à 10 apprenants
	Délai d'accès : 15 jours
	Accessibilité : Formations accessibles en INTRA et INTER Formation & handicap : contacter notre référent handicap MAN-MAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation par email : manmatformations@gmail.com ou par téléphone au 06 50 34 62 41